

Le problème qui se pose actuellement pour bon nombre d'entre elles, c'est le manque de débouchés. Bon nombre de pays vers lesquels nous écoulions notre production n'achètent plus de tracteurs, ou plus autant, comme l'Australie et les États-Unis. Il faut donc que nous contribuions à l'amélioration de la conjoncture économique internationale pour permettre aux usines de machines agricoles de retrouver leur prospérité antérieure.

* * *

LE GRAIN

LA VENTE DE BLÉ AU JAPON

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Au mois d'octobre dernier, l'adjoint du ministre au Sénat s'est rendu au Japon. Le ministre peut-il nous dire si, à l'occasion de ce voyage, le sénateur Argue a discuté directement ou indirectement de la vente de blé au Japon qui a été annoncée il y a trois jours?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne m'attache vraiment pas à suivre le ministre chargé de la Commission canadienne du blé dans tout ce qu'il fait. Je sais qu'il voyage à l'étranger, et qu'il s'est notamment rendu au Japon et en Union Soviétique. Fait assez surprenant, ses visites débouchent généralement sur la signature d'un contrat, ce qui démontre qu'il est en fait très influent.

M. McKnight: Je pense effectivement que tout le monde s'en étonne, madame le Président.

LE VOYAGE OFFERT AU MINISTRE PAR LES LIGNES AÉRIENNES DU CANADIEN PACIFIQUE

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais que le ministre me dise si le sénateur Argue a effectué avec son épouse un voyage d'affaires pour le compte de la Commission canadienne du blé et, le cas échéant, pourquoi les lignes aériennes du Canadien Pacifique lui ont-elles offert les deux billets? Le ministre va-t-il demander à son collègue de rembourser le prix des billets qui lui ont été donnés? En effet, on soupçonne le Canadien Pacifique d'être à l'origine du bill S-31 et l'adjoint du ministre à l'autre endroit pourrait donc se voir accuser d'un conflit d'intérêts.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, c'est une question à caractère personnel. Il est normal, me semble-t-il, que les sociétés aériennes du Canada, Air Canada et le CN...

M. McKnight: Il s'agit du CP.

M. Epp: Il ne manquait que celle-là!

M. Pepin: ... et le CP offrent, à l'occasion, des billets aux ministres qui voyagent de par le monde pour défendre les intérêts de notre pays.

Questions orales

Je vais saisir mon collègue de tous les détails de la question et il pourra répondre à sa guise.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LE PROJET DE CRÉATION D'UN PARC DANS LA PÉNINSULE DE BRUCE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, puis-je poser une question au ministre de l'Environnement? La décision prise récemment par le gouvernement libéral d'autoriser Judd Buchanan à construire un immeuble dans le périmètre du Parc national de Banff menace sérieusement la création éventuelle d'un parc national dans la péninsule de Bruce. Un comité consultatif local n'a accordé qu'une autorisation conditionnelle à Parcs Canada de passer à la prochaine étape de la création d'un parc national. Quelles garanties le ministre peut-il donner à ces gens-là que s'ils donnent leur accord, le parc envisagé pour la péninsule de Bruce ne servira pas à des fins libérales partisanses?

● (1150)

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député qui a posé cette question. Je vais lui répondre sérieusement malgré certaines observations dont il est peu coutumier.

Des voix: Oh, oh!

M. Roberts: En ce qui concerne le Parc de la péninsule de Bruce, on procède actuellement à une importante consultation de la population locale et des deux conseils de l'endroit. Il y a eu récemment des élections à ces conseils, et il est possible qu'un changement d'orientation se dessine dans les conseils à l'égard de ces projets.

M. Clark: Est-ce qu'il va y avoir le favoritisme habituel?

M. Roberts: A la suite de cette consultation, si Parcs Canada décide de réaliser le projet de création d'un parc, un plan de gestion va être soumis à une longue discussion publique...

M. Nielsen: Parcs-Camarades.

M. Roberts: Ce plan de gestion servira de cadre aux réalisations immobilières qui pourront avoir lieu dans le parc. C'est au cours de la discussion publique et de la confirmation publique du plan de gestion que pourront être fixées les conditions susceptibles de régir d'éventuelles réalisations immobilières dans le parc.

M. Gurbin: Madame le Président, je suis persuadé que la position adoptée par le ministre de l'Environnement et le gouvernement libéral, ne gênerait pas M. Horner, M. Erikson et M. Strong.